

**COMITE D'ADMINISTRATION**

-oOo-

Séance du 15 décembre 2022

N° 2022-025

**Convention de Prestation pour les clubs « Coup de pouce lecture et langage »®  
avec l'Association Coup de Pouce, et avec l'Education Nationale.**

Etaient présent(e)s :

- **Monsieur Dominique HEBERT** - Maire adjoint en charge de la coordination et de l'évaluation des politiques publiques, du PESL, de l'enfance, de l'éducation ; de la Réussite Educative et de la restauration scolaire, Président de la caisse des écoles de Cherbourg-en-Cotentin (AR\_2021\_CECC-01),
- **Madame Anne AMBROIS** - Maire Adjointe en charge de la jeunesse, des centres sociaux, du CLSPD, de la Politique de la Ville et de la parentalité,
- **Madame Lydie LE POITTEVIN** - Maire Adjointe en charge de la santé du handicap, de la lutte contre les discriminations et de l'égalité femmes/hommes,
- **Monsieur Hubert COURTEILLE** - Inspecteur de l'Education Nationale circonscription Cherbourg-ville,
- **Madame Bernadette MILLE** - Personnalité qualifiée - désignée par Madame La Directrice Académique des Services de l'Education Nationale,
- **Monsieur Didier PERRIER** - Conseiller Municipal, désignés par le Conseil Municipal,
- **Madame Maryline HAIRON** - Sociétaire,
- **Monsieur Daniel JOUANNE** - Sociétaire.

Etaient excus(é)es :

- **Monsieur Benoit ARRIVE** - Maire de Cherbourg-en-Cotentin,
- **Madame Valérie VARENNE** - Maire Adjointe en charge des Solidarités et du CCAS,
- **Monsieur Grégory MARCO** - Inspecteur de l'Education Nationale circonscription Cherbourg-ouest,
- **Madame Stéphanie COUPE** - Conseillère municipale, désignée par le Conseil Municipal,
- **Monsieur Patrick TESSON** - Sociétaire,
- **Madame Marie-Odile DUBOST** - Sociétaire.

## **CAISSE DES ECOLES de CHERBOURG-en-COTENTIN**

### **I-EXPOSE**

Depuis 2009 la Caisse des Ecoles met en place sur certaines écoles du territoire l'opération Clubs « Coup de pouce Lecture » pour les enfants de CP. Ce dispositif donnant satisfaction à l'ensemble des partenaires, la caisse des écoles de Cherbourg-en-Cotentin a étendu l'action sur des clubs « coup de pouce Langage » en direction des enfants de grande section de maternelle.

Jusqu'à présent, la caisse des écoles était en convention avec l'association coup de pouce pour la mise en place de l'ingénierie, et avec la ligue de l'enseignement pour assurer l'animation des clubs (contrat de travail, rémunération...).

La ligue de l'enseignement n'a pas souhaité renouveler la convention pour 2022/2023. Dès lors, la caisse des écoles décide de faire appel à une convention de prestation avec l'association coup de pouce pour assumer l'ensemble de l'action (ingénierie et animation).

Considérant les objectifs de la politique conduite par la Caisse des Ecoles de Cherbourg-en-Cotentin pour :

- développer une offre périscolaire de qualité adaptée aux besoins de chacun ;
- accompagner les enfants dans un parcours de réussite scolaire, citoyenne et sociale ;
- associer étroitement les parents à ces démarches en leur proposant des aides et des outils adaptés ;
- prêter une attention plus particulière aux enfants les plus fragiles ou en risque d'échec,

Considérant le projet initié et conçu par l'Association, conforme à son objet statutaire, en dehors du temps scolaire, en faveur d'enfants dont les pratiques de la langue, de la lecture et des mathématiques nécessitent un étayage qu'ils ne trouvent pas, au moment de la proposition de Coup de Pouce, en dehors du temps scolaire et du lieu de l'école,  
Considérant que les programmes Coup de Pouce développés par l'Association sont complémentaires de l'action de l'école et participent de cette politique en visant l'acquisition d'une culture scolaire commune à tous les enfants, et particulièrement la maîtrise de la langue française, outil décisif de lutte contre les inégalités,

La Caisse des Ecoles de Cherbourg-en-Cotentin, avec l'aide de l'association Coup de pouce qui assurera l'ingénierie et l'animation des clubs, et en partenariat avec l'éducation nationale décide de mettre en œuvre un dispositif Coup de Pouce.  
Celui-ci comprend 8 clubs Coup de Pouce Cla (Clubs de langage) et 6 clubs Coup de Pouce Clé (Clubs de Lecture et écriture).

La Caisse des Ecoles de Cherbourg-en-Cotentin contribue financièrement à la mise en œuvre de ce projet dont les conditions sont précisées dans le cadre de la présente convention.

### **II-DELIBERATION DU COMITE D'ADMINISTRATION**

- Vu le code général des collectivités territoriales,
- Vu le code de l'éducation,
- Considérant l'intérêt de la poursuite de l'opération Clubs « Coup de Pouce Lecture et Coup de pouce Langage » sur le secteur d'intervention P.R.E de la géographie prioritaire, et sur certaines écoles des quartiers dit « de veille active »

**LE COMITE D'ADMINISTRATION DECIDE**

d'autoriser le président à signer, la convention de prestation avec avec l'Association Coup de Pouce et l'éducation nationale relative à la l'ingénierie et l'animation des Clubs « Coup de Pouce Lecture » et des Clubs « Coup de Pouce Langage».

Président de la Caisse des Ecoles  
de Cherbourg-en-Cotentin  
(N°AR\_2021\_CECC -01)

  
**CHERBOURG-EN-COTENTIN  
CAISSE DES ECOLES**

Dominique HEBERT